

3.6

SOUTIEN DIRECT À LA MANCHE EN MAJEURE PAR LE RÉPONDANT

(25-02-01)

Cette convention est rendue possible grâce à l'espace libéré par la règle du **fit en Majeure «2 sur 1»** ou *CONVENTION 3.5*; ce qui a eu comme conséquence de libérer le niveau 4 qui servait autrefois pour un fit en Majeure "naturel" par le répondant ayant un pointage de catégorie maximale.

Il devient ainsi possible d'attribuer une signification artificielle à ce contexte d'enchères spécifique dans le but d'améliorer davantage le potentiel descriptif du répondant fitté avec la couleur d'ouverture. C'est-à-dire de permettre au répondant de faire un **barrage avec une *main faible***.

Sans prétendre que cette convention est une trouvaille, il vaut la peine d'y appliquer la logique et le gros bon sens.

Au départ, cette convention est relativement simple et bien acceptée. Cependant, l'intérêt qu'il faut lui porter consiste principalement à prendre conscience qu'il faut **s'abstenir** de surutiliser artificiellement cet espace devenu disponible.

Afin d'éviter toute confusion avec un véritable fit direct et naturel à la manche en Majeure par le répondant, il faut bien définir la nature exacte du contexte de cette convention dont l'essence provient du bridge *ancien* où il fallait miser fort et vite.

Voyons d'abord le contexte de cette convention qui est communément appelée **BARRAGE DU RÉPONDANT**.

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.6:1 Il y a contexte de soutien artificiel pour un BARRAGE

	1	2	3	4
a)	1 Co	Passe	4 Co	...
b)	Passe 4 Pi	Passe ...	Passe ...	1 Pi ...
c)	1 Co	1 Pi ^{vuln.}	4 Co	...
d)	1 Pi	Contre ^{vuln.}	4 Co	...
e)	Passe 2 Tr ^{vuln.}	Passe 4 Co	Passe ...	1 Co ...

COMMENTAIRES;

- a) Les deux premiers exemples montrent un contexte pouvant être reconnu sans ambiguïté dû à l'absence de toute **annonce** de la part des adversaires, ce qui exclut *Passe* bien entendu.
- b) Il faut remarquer que le répondant peut déclarer **Passe** en entrée de jeu et redéclarer par la suite un *barrage* au **deuxième** tour.
- c, d, e) Les trois autres exemples montrent qu'un obstruction ne dépassant pas le niveau 2 n'invalide pas la convention si les opposants sont **VULNÉRABLES**.

Ne pas restreindre ce contexte au plan de la vulnérabilité créerait un risque de confusion sans améliorer la compétitivité. Il en serait de même si l'on acceptait un niveau plus élevé d'interférence pour le **BARRAGE DU RÉPONDANT**, qui somme toute n'est pas d'un intérêt vital.

Bref, le rationnel pour réserver un contexte pour cette convention repose sur le fait

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

qu'il est justifié d'essayer de *prendre de court* les défenseurs dont le statut est vulnérable vu qu'il est plus rentable pour eux de réussir une manche au lieu de se contenter de faire subir un échec à leurs opposants. Et, une limitation au niveau 2 du contexte du **Barrage du Répondant** se justifie, quant à elle, par un accroissement excessif des effets négatifs par rapport aux faibles effets positifs au plan du langage des enchères.

C'est donc pour une raison de rentabilité qu'il faut s'abstenir de faire un **barrage du répondant** aussitôt qu'il y a compétition d'enchères par des adversaires non vulnérables ou le niveau 2 est dépassé.

Voici le contexte précis pour employer cette convention.

PRINCIPE 3.6:1 LE CONTEXTE DU BARRAGE DU RÉPONDANT

Il y a contexte de SOUTIEN-BARRAGE À LA MANCHE ou BARRAGE DU RÉPONDANT lorsqu'il y a:

- **soutien directement au niveau 4 après ouverture à la *Majeure cinquième*, donc à 1 COEUR ou à 1 PIQUE, et**
- **une absence de compétition des enchères; ou si compétition d'enchères, l'obstruction n'excède pas le niveau 2 et l'adversaire est VULNÉRABLE.**
- **le répondant peut avoir *Passé en entrée de jeu* mais la convention ne peut être employée qu'au premier ou au deuxième tour d'enchères.**

COROLLAIRE:

Il y a donc un partage de l'espace qui permet de conserver pour le répondant, dont la main est maximale, l'opportunité de déclarer un SOUTIEN DIRECTEMENT AU NIVEAU 4 lorsque l'une des deux conditions suivantes est présente:

- ⇒ **une obstruction au niveau 3 (*quelque soit la vulnérabilité*); ou**
- ⇒ **des adversaires non vulnérables qui compétitionnent (*quelque soit le niveau*).**

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En un mot, cette convention sert à décrire une **main faible** qui aurait peu de chance d'être annoncée sans l'emploi de cet artifice.

Pour mieux circonscrire le contexte autorisant cette convention, il est bon de regarder quelques situations courantes d'enchères où il faut **éviter** de d'identifier un contexte de *barrage du répondant*.

Ex 3.6:2 Tous ces fits déclarent réellement la manche avec une main maximale et un soutien au moins troisième

	1	2	3	4
a)	1 Co	2 Tr ^{non vuln.}	4 Co	...
b)	Passe	1 Pi	2 Ca ^{non vuln.}	4 Pi
c)	1 Co	1 Pi	Passe	4 Pi
d)	Passe	1 Pi	3 C ^{ovuln.}	4 Pi

COMMENTAIRES :

- a) Il n'y a effectivement pas d'obstruction car la surenchère d'ouverture sans saut (défense) ne dépasse pas le niveau 2 mais l'équipe défensive est **non vulnérable**; donc le contexte n'est pas adéquat pour un *BARRAGE DU RÉPONDANT* (vu la rentabilité trop faible quand l'équipe adverse est non vulnérable).

Le répondant détient logiquement une **main offensive**:

- avec un très bon soutien pour un fit et un 13 à 16 HL/PP,
- sans suite quatrième valable à Pique et à Carreau, dont une courte,
- avec des cartes et des points dans la couleur adverse.

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La **CONVENTION 3.6** permet donc d'ajouter indirectement une description complémentaire très utile et précise tout en ayant aucun impact négatif sur les autres conventions du répondant.

- b) Il s'agit encore de l'équipe offensive vu que c'est le joueur #2 qui a ouvert les enchères. L'équipe défensive est non vulnérable donc le répondant a décrit une main offensive (avec une courte), un pointage maximum après une réévaluation (13 à 16 PP) et plusieurs cartes dans la couleur adverse ce qui ne permettait pas bien d'utiliser la convention de «fit 2 sur 1» (*Convention 3.5*)
- c) L'exemple c) n'est pas une erreur, il s'agit de l'équipe en **défensive d'enchères** qui a pris les devants dans les enchères. Dans ces cas, le langage défensif est toujours plus direct et moins conventionnel; les bases de ce langage constituent le **Thème 2.6**. Donc, ne pas oublier que la **CONVENTION 3.6** s'applique **exclusivement** à l'équipe OFFENSIVE.
- d) L'équipe défensive est effectivement vulnérable mais ils ont fait une surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 (barrage = main faible). La *convention 3.6* est donc invalidée (même si l'équipe est vulnérable) parce que l'obstruction dépasse le niveau 2.

Le critère rédhibitoire du **niveau 2 à ne pas dépasser** est d'une logique imparable. Lorsque l'équipe défensive fait un *barrage* avec une *main faible* pour élever volontairement le niveau des enchères, il serait contre-productif de prioriser aussi l'annonce d'une *main faible* par un barrage du répondant, quand l'on a le plus souvent l'avantage des points dans ces cas.

**

Après avoir circonscrit la zone d'action du **BARRAGE DU RÉPONDANT**, il faut, comme pour toute autre convention, établir un *modus operandi* efficace pour augmenter la précision dans les communications.

PRINCIPE 3.6:2 EXIGENCES DU SOUTIEN DIRECT À LA MANCHE

Pour annoncer un soutien direct au niveau 4 dans le contexte de la Convention 3.6, le répondant doit posséder :

- **un soutien au moins cinquième pour la Majeure d'ouverture,**
- **3 à 7 PH non perdants (main faible à minimale inférieure $\Leftrightarrow$ 3 à 7 HL),**
- **et une distribution très débalancée (main strictement offensive).**

COROLLAIRE:

En présence d'obstruction au niveau 3 ou d'une surenchère par un défenseur non vulnérable, le répondant avec 13 HL/PP, et plus, peut déclarer directement son soutien au niveau 4, principalement si la main est:

- **offensive (avec un singleton/chicane),**
- **sans suite quatrième valable dans les couleurs non annoncées,**
- **avec des cartes et possiblement des points dans la couleur adverse (ce qui rend impossible d'utiliser le Contre de Concertation du répondant au tour suivant).**

En conclusion, il y a une place pour cette convention, à condition qu'elle demeure à sa place. Comme tout *barrage*, il s'agit d'une arme à deux tranchants qu'il faut utiliser à bon escient et, surtout, qui ne doit pas servir de prétexte pour se soustraire à la rigueur des communications du bridge.

La *Section pratique* suivant met cette convention relativement simple en perspective avec les autres règles et conventions qui sont adjacentes à son domaine.

SECTION PRATIQUE 3.6

Ex. 3.6:3 **Quelle sera l'enchère du joueur en quatrième position dans les trois situations suivantes avec chacune des mains présentées ?**

	1	2	3	4			
a)	Passe	1 Co	Passe	?			
b)	Passe	1 Co	Contre ^{Vuln.}	?			
c)	1 Tr	1 Co	2 Tr	?			
:3.1	A 9 4 V 8 4 2 R 9 7 3 D 4	:3.2	A 9 8 4 V 8 4 2 R D 9 3 8	:3.3	A 9 8 4 3 V 9 8 4 3 2 --- 8 4	:3.4	A D 8 4 V 8 4 2 R D 9 D 9

RÉPONSES:

:3.1 Il y a un soutien quatrième assurant un fit à 9 cartes en majeure et 10 points HL valant 9 PP sûrs.

- a) L'espace au niveau 1 est disponible et il y a un soutien quatrième à la limite de la banalité. Il faut d'abord annoncer une *nouvelle couleur au niveau 1* pour signaler un *APPUI FORT*, donc **1 SA**; ce qui sera suivi, au deuxième tour, par l'enchère **2 Coeurs**.
- b) Le Contre d'appel des adversaires ne relaxe pas la convention *FIT APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1* parce qu'aucune couleur n'est affirmée et qu'il n'y a aucune interférence. Le répondant peut et doit, malgré qu'il y a surenchère d'ouverture par Contre d'appel, répondre **1 SA** en vue de redéclarer à **2 Coeurs**. La *CONVENTION 3.4* a l'avantage de faire connaître la main du deuxième défenseur. Il faut cesser de croire qu'il est dangereux de laisser parler les opposants.

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Dans cette situation, le joueur #2 est en défensive d'enchères. Son partenaire est devenu un défenseur-répondant qui doit alors donner priorité à la défense (*surenchère d'ouverture au niveau 1 à la couleur*). Les règles du répondant ne s'appliquent donc pas.

Le soutien doit alors être annoncé **directement** car le contexte oblige à récupérer le tempo perdu. L'annonce d'un soutien sans saut *forcé* exige une considération prudente au plan du pointage. Il faut bien réévaluer la main, ce qui donne, ici, 8 PH non perdants et 1 point pour le 9^{ième} atout; pour un total de 9 PP. Il faut d'abord affirmer le fit, donc **2 Coeurs** ce qui fait reprendre le devant dans les enchères et éventuellement 3 COEURS si les adversaires surenchérissent à 3 *Trèfles*.

3:2 Le soutien est encore quatrième et à la limite de la validité; le pointage est de 10 HL se traduisant par 13 à 14 PP suivant que l'on accorde 2 ou 3 points au singleton étant donné le soutien quatrième un peu faible.

- a) Le répondant doit utiliser l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 1*, donc **1 Pique**, pour redéclarer une limite supérieure, soit **3 Coeurs**.
- b) Le Contre d'appel ne cause évidemment aucune interférence et il est inutile de craindre les communications adverses; le répondant annonce **1 Pique** au premier tour. Le répondant peut être certain que l'ouvreur ne laissera pas *mourir les enchères* car cette enchère conserve encore sa **basse résolution**. Ainsi, il sera possible pour le répondant de déclarer une *LIMITE SUPÉRIEURE* à Coeur au tour suivant.
- c) Le défenseur-répondant répond directement à **4 Coeurs**. Il n'y a aucun risque que le défenseur-ouvreur se méprenne avec le *barrage du répondant* tout simplement parce **vous n'êtes pas le répondant** mais bien le défenseur-répondant.

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- 3:3** Le soutien est sixième et il y a 5 PH et 3 HL, une réévaluation complète accorde 11 PP au premier tour des enchères.
- a) Le répondant peut *mais n'est pas obligé* d'employer la convention SOUTIEN DIRECT À LA MANCHE EN MAJEURE. Comme il est relativement risqué de déclarer un *barrage du répondant*, il faut toujours considérer cette option en fonction du contexte. Par exemple, dans ce cas-ci, les deux défenseurs ont déclaré Passe et il devient alors peu logique de faire un *barrage*! Il est plus descriptif d'utiliser la *CONVENTION 3.4* en répondant d'abord **1 Pique** pour signifier au tour suivant un fit après une *nouvelle couleur au niveau 1* qui pourra être soit un *APPUI FORT* ou une **LIMITE SUPÉRIEURE** tout dépendant de la redéclaration de l'ouvreur. Les chances de réussite du contrat seront meilleures qu'un contrat précipité dans le cas où l'ouvreur détiendrait une main valant le strict minimum de 13 HL. Sans compter que le soutien *indirect* a l'avantage d'optimiser l'espace permettant ainsi une recherche de chelem plus efficace dans l'éventualité où l'ouvreur posséderait une main maximale.
- b) Cette fois, le premier défenseur (celui juste après l'ouvreur) a annoncé un Contre d'appel. Il serait possible de déclarer 1 PIQUE en vue de donner le soutien au niveau 3 au tour suivant. Cependant, il y a trois raisons pour choisir d'annoncer directement au niveau 4. D'abord, l'équipe défensive est vulnérable et peut donc retirer de bons bénéfices d'un contrat de manche ou de chelem. Et, par la logique du hasard, lorsque l'on découvre que son équipe détient un excellent fit avec une distribution très débalancée il est très fréquent que l'équipe adverse ait un jeu similaire et que les enchères deviennent alors très compétitives. Ajoutez le fait que l'ouvreur a moins de chance de posséder une main maximale quand il y a eu une surenchère et le fait d'annoncer une nouvelle couleur peut orienter la défensive des enchères. L'enchère la plus prometteuse est probablement un soutien par un *barrage à la manche*, soit **4 Coeurs**.
Il n'est pas obligatoire d'employer le *BARRAGE DU RÉPONDANT*. Dans le cas présent, on pourrait annoncer la réponse 1 PIQUE suivie d'un soutien amélioré au niveau 2 ou 3 selon les enchères adverses.

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Évidemment, la *CONVENTION 3.6* ne s'applique pas dans le contexte d'une défensive d'enchères. La seule réponse possible est **3 Coeurs**, au premier tour.
Incidemment, s'il arrivait que le défenseur-ouvreur déclare un Contre pour la Pénalité suite à une surenchère à 4 Trèfles de l'ouvreur, le défenseur-répondant devrait évidemment lever ce Contre en redéclarant à 4 COEURS.

:3.4 Il y a un soutien quatrième dont la validité est à la limite, 14 HL valant 9 PP sûrs avec trois Dames dont une seule est à demie perdante.

- a) Ce serait une grossière erreur de décrire comme *main faible* ce genre de main *mal construite* tout simplement parce que le contexte du *barrage du répondant* est présent. Cette main est affaiblie par les nombreux points perdants, mais elle n'est pas faible pour autant; il y a 14 points HL, son potentiel est **MIXTE**. Déclarer, ici, directement 4 COEURS affirmerait catégoriquement que ce n'est pas une main maximale mais plutôt une main faible ou, au mieux, minimale inférieure. Ce serait une demi-vérité et un demi-mensonge. Pour trancher, il faut réévaluer la main; ces 14 HL valent 12 PP en considérant 1 point par Dame demi-perdante. Le soutien direct au niveau 3, ou *LIMITE INFÉRIEURE*, est l'enchère la plus descriptive (*fit à trois cartes et main intermédiaire plus ou moins offensive*).
- b) Le même raisonnement s'applique; le grand nombre de points possédés encourage même à laisser parler les adversaires. Étant donné que les opposants risquent de posséder un fit, il est plus perspicace de ne pas couper les communications (en faisant un *barrage*) aussi bien pour sa propre équipe que l'équipe adverse. En effet, la *CONVENTION 3.4* échange beaucoup plus d'information pour l'équipe offensive et permet aux défenseurs de dévoiler leur jeu ! Cela peut paraître surprenant mais, avec un système de langage structuré, le fait de laisser parler les adversaires permet d'améliorer le potentiel descriptif de **ses** propre enchères (*nouvelle couleur, potentiel compétitif, vrai Double fit...*) . Donc, il sera probablement plus rentable d'annoncer d'abord **1 Pique** dans le but de redéclarer à **2 Coeurs** pour signifier un *APPUI FORT* (n'oubliez pas qu'un Contre d'appel n'invalide pas la *CONVENTION 3.4*). Par la suite,

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

l'équipe offensive sera apte à déterminer le contrat optimum. Donner un soutien direct à 3 Coeurs (limite inférieure) serait correct mais cela manque de courage et de compétitivité.

- c) Cet exemple, présentant une situation d'enchères courante d'apparence banale, montre bien que le **langage défensif** est aussi un système de communication de grande précision. Ici, même s'il n'y a que 9 PP sûrs, il faut annoncer le soutien au niveau 3, donc **3 Coeurs** pour éviter que le défenseur-ouvreur ne sous-estime la main du défenseur-répondant. En effet, un soutien sans saut (au niveau 2) dans ce contexte serait qualifiée de *forcée* (V. **Tableau 2.6.:2**); cela impliquerait une résolution d'enchère élevée. Donc, un soutien à 2 Coeurs refléterait un sens descriptif de *contenant plein*, d'où un sens directionnel de type *aller-simple*. Par contre, un soutien à saut au niveau 3 prend un sens descriptif moins complet, (*la résolution de l'enchère est plus basse dans un contexte compétitif sans contrainte*) ce qui laisse sous-entendre que ***les enchères ne doivent pas s'arrêter sans raison***. Ainsi, il devient possible pour le défenseur ayant fait une enchère à basse résolution de compléter éventuellement la description de sa main aussi bien pour faire connaître un jeu offensif, en acceptant par exemple une invitation à la manche ou à un chelem, que pour préciser un potentiel de mixte ou défensif en déclarant *Passe* sur un Contre compétitif du défenseur-ouvreur ou directement Contre pour la Pénalité si les opposants tentent de voler le contrat.

3.6 Soutien direct à la manche en Majeure par le répondant
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>